

<http://www.crifrance.com/communiqué/soutien-a-abdelaziz-chaambi>



Soutien à Abdelaziz Chaambi

- Communiqué -



Date de mise en ligne : lundi 21 novembre 2016

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

La Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie (CRI) dénonce avec la plus grande vigueur la volonté de l'Etat de traduire en justice son président Abdelaziz Chaambi, alors qu'il n'a fait que défendre une famille et 5 enfants dont un nourrisson de 3 mois enlevé au sein de sa mère, et (qu'aucune personnalité, organisation ou association n'avaient voulu défendre), sous des prétextes fallacieux et totalement infondés.

CRI s'était mobilisé au Mois de Février 2015 suite au placement des 5 enfants Msakni de Bourgoin Jallieu (âgés de 7ans à 3 mois) dont les parents étaient accusés d'avoir une « CULTURE RADICALE » dont nous attendons à ce jour la définition de la part du procureur de la République qui avait pris cette décision cruelle et injustifiée.

Par [HelloAsso](#)

Le président de CRI avait pris la parole à plusieurs reprises pour apporter un soutien à la famille, demander le retour des enfants chez eux et surtout permettre au nourrisson de 3 mois de continuer à être allaité par sa maman.

Le Parquet de Bourgoin avait fait entendre Mr Chaambi au commissariat en l'accusant de menaces envers le Conseil Général (passé de la gauche à la droite mais qui maintient sa plainte), et en lui reprochant ses discours et prises de parole comme si nous étions sous un régime stalinien ou que la liberté de parole et d'expression étaient interdits.

Près de deux ans après les faits, les accusations ont été transformées en outrage et atteinte à la dignité de fonctionnaires que ni Monsieur Chaambi ni les membres de CRI ne connaissent !?

Alors que le Parquet de Lyon a classé sans suite l'agression du jeune Jessim par une vingtaine d'Identitaires qui hurlaient "ISLAM HORS d'EUROPE", qui lui ont brisé une vertèbre et occasionné 30 jours d'ITT, et ce, malgré les témoignages et les images de France 3 qui a filmé la scène, nous ne pouvons que dénoncer ce procès politique et la justice à deux vitesses.

La volonté des autorités aujourd'hui consiste à criminaliser des militants qui ne font que défendre des victimes des abus et de l'arbitraire, et à empêcher l'expression d'un droit constitutionnel pour mieux appliquer la politique d'Apartheid envers la population musulmane de ce pays.

Si vous souhaitez soutenir Abdelaziz Chaambi et exiger le retrait de cette plainte vous pouvez écrire au Président du Département de l'Isère : president.secretariat@isere.fr ou bien jpbarbier.depute@orange.fr ou appeler le 04 76 00 38 38 ou 04 37 03 14 13

Lyon le 16 Novembre 2016